



Le Prucicaderlien



Bulletin d'information
De la commune

STE CROIX DE CADERLE



Outil pour enlever les châtaignes des bogues.
Musée de Ste Croix.



2006

N° 11

Le Mot du Maire

Après un « drôle » d'été à la fois caniculaire en juillet et frais en août, septembre annonce un bel automne avec de belles journées et un peu de pluie.

La rentrée scolaire ainsi que le ramassage scolaire se sont bien déroulés pour tous les enfants de la commune qui vont à l'école à de LASALLE et au collège de ST JEAN DU GARD.

La saison estivale, s'est passé paisiblement avec l'organisation des différents concerts par l'association des Amis du Temple, dont je remercie encore une fois les responsables. Ainsi que l'exposition sur le thème « l'eau miroir des Cévennes »; la visite du musée et le concours de pétanques.

Ce week-end, soit le 30 septembre et le 1 er octobre, le traditionnel Rallye des Camisards traversera notre commune uniquement en secteur de liaison, car les coureurs partent de LASALLE et rejoignent le départ de la course qui est située à la Graussille après Caderle sur la commune de St JEAN DU GARD en passant par Ste CROIX DE CADERLE.

Dans ce bulletin, vous pourrez lire et prendre connaissance des travaux réalisés, en cours et à venir.

TRAVAUX:

- *Les travaux de goudronnage et l'aménagement de la place à l'entrée du village sont terminés.*
- *L'adduction d'eau potable de la 2 ème tranche de la commune avancent normalement. Le nettoyage des tuyauteries et du château d'eau va être fait d'ici quelques jours et ensuite le remplissage du château d'eau.*
- *Recherche archéologique : suite à un dernier contact avec l'archéologue, les travaux débiteront au printemps 2007.*
- *Le panneau d'affichage du carrefour dit « des Pins » sera prochainement remplacé suite à sa dégradation.*
- *La restauration des derniers registres d'Etat Civil vient d'être effectuée.*

Nous travaillons toujours sur :

- *La réfection des façades de la chapelle et des murs d'enceintes et essayons d'avoir le maximum de conseils pour préserver ce patrimoine.*
- *L'élaboration de la carte communale et du zonage assainissement sont toujours d'actualité et la municipalité continue de se réunir pour travailler sur ces documents.*

Je vous souhaite à toutes et à tous une agréable lecture et vous donne rendez-vous dans le prochain bulletin.

Le Maire

Edmond JULIEN

Infos mairie

Trions mieux pour réduire les déchets !

Les bacs de proximité à couvercle jaune, annoncés dans le précédent bulletin sont en place à côté des habituels bacs gris.

Ils reçoivent : sacs plastiques, aérosols, boîtes et barquettes en métal, briques alimentaires et bouteilles plastiques de boisson, lessive, shampooing, bien vidées et aplaties.

Ne sont pas recyclable, donc à mettre dans la poubelle grise habituelle : bouteilles plastiques et polystyrènes, pots de yaourt, de crème fraîche etc...

Ils seront collectés le mercredi tous les 15 jours.

A remplir sans modération !

Ramassage Ordures ménagères

du 1 sept. au 30 juin

Par la communauté de communes Le lundi matin

Ramassage encombrants

Par la municipalité les 1er mercredi du mois.

Merci de bien vouloir déposer vos encombrants la veille.

Tri sélectif : Point d'Apport Volontaire

des Papiers/plastiques/Verre

Sur la route de Lasalle au lieu dit le « Col du Lièvre »

Déposer uniquement DANS les containers

Déchetterie LASALLE

Lundi — mercredi - vendredi

De 13h00 à 16h30

1er et 3ème samedi de chaque mois de 9h à 12h

COMPOSTEZ vos déchets ménagers

Vous pouvez toujours vous inscrire en mairie pour recevoir un composteur bois (15€) ou plastique(20€)

Infos mairie



Nous vous informons que le Rallye des Camisards aura lieu le samedi 30 septembre et le dimanche 1 er octobre.

Le départ de la spéciale sera comme chaque année à la Graussille, commune de St Jean du Gard.

Par courrier en date du 11 septembre l'Ecurie des Camisards informe les riverains que la route sera fermée le 30 septembre à partir de 13h30 jusqu'à la fin de la course et le 1 er octobre à partir de 7h00 jusqu'à la fin de la course.

Les routes sur la commune de Ste Croix ne sont concernées par la course que par des secteurs de liaison.

Permanences sociales Canton de Lasalle

À la Maison des Services Publics de LASALLE

Mardi de 9h à 11h sur rendez-vous

Jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous

Avec Mme RETTIG, Assistante Sociale

Rendez-vous obligatoire au :

04.66.77.09.10



Conseil Municipal Ordinaire Du 20.07.2006

1°/ Aménagement traversée du village : Choix des entreprises

Le maire informe le conseil municipal qu'une consultation d'entreprises a été lancée avec l'aide des services de la DDE dans le cadre de sa mission ATESAT. La commission a effectué l'ouverture des plis ce jour à 16h30 pour la réalisation de la voie principale et de la place traversante : traversée du village.

Trois entreprises ont répondu :

CABRIT : 10 608 € HT, MICHEL : 10 639 € HT et GIRAUD : 14 928 € HT.

Le conseil municipal après discussion décide à l'unanimité de choisir l'entreprise CABRIT pour un montant de 10 608 € HT.

2°/ Urbanisme

Permis de construire :

M JULIEN Jean-Pierre a déposé en mairie une demande de permis de construire concernant la construction d'un hangar.

Ce dossier ayant été adressé à la DDE sans l'avis du maire étant donné que le dossier n'avait pas été présenté en conseil, il informe l'assemblée que la Direction Départementale de l'Équipement a écrit à l'intéressé en précisant que « le projet ne respectait pas les dispositions du code de l'urbanisme » considérant que seule une implantation contigüe au bâtiment existant est autorisée.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et jugeant que des constructions ont déjà été autorisées sur la commune conformément au Règlement National d'Urbanisme, donne à l'unanimité un avis favorable à cette demande.

Un avis motivé sera adressé par un courrier.

3°/ Adhésion Centre Local d'Information et de Coordination des Vallées Cévenoles

Le maire précise qu'un courrier a été transmis aux conseillers municipaux pour information au sujet du CLIC.

Le maire demande au conseil municipal de voter pour l'adhésion au CLIC et le cas échéant de nommer deux délégués.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer au CLIC pour un montant de 20 €. Les déléguées désignées sont : déléguée titulaire : MAZEL Marcelle et déléguée suppléante : VERDIER Nicole.

Les comptes rendus sont affichés dans les panneaux d'informations à la suite de chaque conseil

- place de la mairie
- Carrefour des pins
- Hameau des Mouzignels

ils sont également consultables au secrétariat de la mairie.



Conseil Municipal Ordinaire Du 20.07.2006

4°/ Adhésion à la Fondation du Patrimoine de France :

Le maire rappelle également qu'une copie du dossier comportant les informations sur la Fondation a été transmise aux conseillers.

Ginette LAFONT demande sur quels critères les subventions sont versées.

Le maire répond qu'il s'agit d'un mécénat populaire où le maître d'ouvrage, notamment la municipalité, doit s'investir dans la recherche de mécènes.

D'autre part, les dossiers ne sont retenus que si le monument à restaurer est visible de la voie publique et s'il est implanté dans un milieu rural.

Pierre BOLLE et Violette AURIOL ont consulté sur internet le site de la Fondation et indiquent qu'il est très complet.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer à la Fondation du Patrimoine de France.

5° / Intérêts communautaires :

Le maire informe que les documents relatifs aux intérêts communautaires n'ont pas été transmis par la communauté de communes. De ce fait la discussion est reportée au prochain conseil municipal. Il indique que la prochaine réunion plénière aura lieu le 29 août.

Christian DEJEAN précise qu'il serait souhaitable d'avoir un débat autour des compétences de la communauté de communes au sein du conseil municipal ceci afin d'en examiner les nouvelles orientations, d'en informer au mieux les habitants et de prendre position avant de voter les statuts à la réunion plénière.

6°/ Questions diverses :

Rallye des camisards :

Le maire informe le conseil de la demande d'organisation du 5^{ème} Rallye des Camisards les 30 septembre et 1^{er} octobre présentée par l'Ecurie des Camisards.

Le maire demande aux conseillers s'ils ont des remarques à faire et d'émettre un avis.

Le conseil municipal émet un avis favorable et n'a pas de remarque au sujet de ce Rallye.

Renouvellement Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi :

Le maire informe que la fin du contrat CAE occupé par Loïc PUECH arrive à échéance le 31 août prochain. Il indique qu'il est possible de renouveler ce contrat pour douze mois supplémentaire.

Il demande l'avis au conseil municipal pour renouveler ce contrat.

Violette AURIOL demande quel avenir est envisagé pour ce poste.

Le maire indique qu'il est entrain de réfléchir sur la question et qu'il faut justement que le conseil réfléchisse aussi pour la création d'un éventuel poste.

Le conseil municipal donne un avis favorable au renouvellement du contrat d'accompagnement vers l'emploi occupé par Loïc PUECH.



Conseil Municipal Ordinaire Du 20.07.2006

Photo aérienne de la commune:

Suite à la demande de Christian DEJEAN concernant des photographies aériennes de la commune, le maire donne au conseil municipal les différents tarifs de photos en vue aérienne.

En effet Christian DEJEAN rappelle qu'il trouvait intéressant d'avoir une vue aérienne de la commune vers 1946 pour ainsi voir l'évolution afin de mieux travailler sur la carte communale.

Pierre BOLLE indique que les différents cadastres aux archives départementales sont aussi des excellents documents.

Après discussion, le conseil municipal souhaite obtenir de plus amples renseignements et devis avant de prendre une décision. De plus le maire demande à Pascal CREMER de prendre contact avec l'Institut Géographique National à Aix en Provence afin de faire le point sur les différentes possibilités en matière de reproduction de photographie aériennes.

Vidange fosses septiques :

Le maire indique que sept demandes ont été formulées pour la vidange des fosses septiques. IL indique qu'il serait souhaitable qu'un conseiller s'occupe de prendre contact avec une entreprise. Christian DEJEAN et René VANDERPOTTE se proposent afin de s'occuper de ce dossier.

Chapelle :

Le maire demande à Pierre BOLLE s'il a pu rencontrer M DREYFUS pour avoir son avis sur le projet de rénovation de la chapelle.

Pierre BOLLE informe le conseil qu'il viendra normalement fin juillet début août.

Subventions :

Le maire informe les conseillers que les dossiers de demandes de subvention doivent être déposés avant fin septembre.

Il demande au conseil de bien vouloir réfléchir sur les dossiers de demande d'aide financière qui pourrait être déposés, par exemple les WC public sur l'aire de repos, mise en place d'une citerne DFCI, après le hameau des Mouzignels.

Après discussion, le maire est autorisé à effectuer les démarches nécessaires pour les constitutions de ces deux projets.

Le conseil municipal décidera sur les projets à retenir et à déposer en demande de subvention lors du prochain conseil municipal.

Panneau d'affichage :

Suite à l'endommagement du panneau d'affichage situé au lieu dit « Les pins » le maire propose indique qu'il est souhaitable de le faire réparer ou de le changer vu l'état avancé de dégradation.

Il indique qu'il serait peut être nécessaire d'envisager l'installation d'un panneau d'affichage au carrefour de la Gare. Un devis va être demandé.

La date du prochain conseil municipal
est arrêtée au vendredi 25 août prochain à 21h.

La date de la prochaine réunion pour travailler sur la carte communale
est arrêtée au 08 septembre à 20h.



Conseil Municipal Ordinaire Du 20.07.2006

Don à la commune :

Le maire donne lecture du courrier de M BONZON Claude qui concerne un don à la commune pour la restauration de la chapelle.

Le conseil municipal est touché par cet acte et remercie vivement M BONZON et la communauté de La Rouveyrolle.

Une lettre de remerciement va lui être adressée.

Acquisition terrain :

Le maire rappelle qu'un projet d'acte avec Mme MAC CONNEL avait été élaboré chez maître GRAND, notaire à LASALLE en vue de l'acquisition d'une parcelle pour l'extension du cimetière mais que celui-ci n'avait pu aboutir. Le maire indique qu'une rencontre avec un de ces enfants a eu lieu. En effet la mairie ne disposant d'aucun terrain il pourrait être envisageable d'acquérir les parcelles situées sous la table d'orientation et le cimetière dans le cas où elles seraient à vendre.

De ce fait un courrier a été rédigé et transmis aux enfants concernés par cette succession.

Cession terrain appartenant à la famille HUBER :

Le maire rappelle au conseil que la famille HUBER souhaite faire don des terrains à la commune, de parcelles situées sous la chapelle, et cela depuis plusieurs années maintenant. En effet le dossier de cession est en attente du fait que le conseil n'ai pas pris de décision concernant ce don.

Le maire demande au conseil de bien vouloir se prononcer.

Christian DEJEAN indique qu'il existe un fermier qui occupe les terres et qu'il serait souhaitable que quelqu'un de la municipalité prenne contact avec lui.

Le conseil municipal indique également qu'il serait nécessaire que la rencontre se fasse avec le propriétaire, étant le premier concerné.

Un contact avec la propriétaire et le fermier sera pris prochainement.

Adduction d'Eau Potable de la deuxième tranche :

Le maire informe le conseil que les travaux avancent, les canalisations sont bientôt terminées. Le château d'eau sera terminé vers fin septembre et la mise en eau certainement courant octobre, si tout se déroule bien.

Place parking handicapé :

Le maire, à titre d'information indique qu'il n'y a pas d'obligation de faire une place de parking réservée aux handicapés suite à l'aménagement de la salle communale.

Le maire fait un tour de table pour entendre les conseillers :

Christian DEJEAN indique que la candidature « Les Causses et les Cévennes » de la France au patrimoine mondial de l'humanité (UNESCO) n'a pas été retenue.



Conseil Municipal Ordinaire Du 20.07.2006

Pascal CREMER souligne le manque de communication lié au fonctionnement, aux services comme aux compétences de la communauté de communes et demande comment évolue le projet de création d'un bulletin par sa commission communication.

Le maire fait part au conseil que la commission a choisie une société compétente en la matière pour effectuer ce travail.

Pierre BOLLE indique que deux personnes du Conseil Général du Gard sont venues visiter Ste Croix et l'exposition, ces dernières étaient ravies de la dynamique engagée à Ste croix.

Christian DEJEAN et *Pascal CREMER* après avoir examiné l'état de l'aire de stationnement demande d'une part, d'effectuer quelques travaux de réparation et en assurer d'autre part, un « petit nettoyage régulier ».

Violette AURIOL regrette qu'il y ai peu de personnes et notamment les crucicaderliens lors du concert organisé par la communauté de communes. Elle indique qu'au dernier concert il y avait 20 personnes dont 5 crucicaderliens. Des personnes de l'association et du conseil municipal s'investissent pour qu' une activité culturelle se déroule à Ste Croix, action qui n'est pas toujours soutenue.

Ginette LAFONT indique que la culture ne s'impose pas, que peut être le genre de concerts organisés ne plait pas à tous et que les nombreuses dates de festivités autour de Ste Croix ne permettent pas d'être présents.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 00h35



Conseil Municipal Ordinaire Du 25.08.2006

Monsieur le maire donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du vingt juillet deux mille six.

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la communauté de La Rouveyrolle : Messieurs BONZON Claude, Alfred, François et Alain ont effectué un don de 400 € à la commune pour les travaux de la Chapelle. Le maire et le conseil municipal sont beaucoup touché par ce geste et remercie encore cette famille.

Concernant l'adhésion à la Fondation du Patrimoine, Madame LAFONT souhaitait savoir sur quel critère se base la Fondation pour choisir les projets et définir un taux de subvention.

Au sujet de l'intervention de Monsieur DEJEAN sur la candidature de Causses et Cévennes à l'UNESCO, Madame LAFONT remarque que la candidature n'a pas été retenue pour cette fois mais que le dépôt d'un nouveau dossier plus complet est en cours.

Enfin Madame LAFONT indique que les comptes rendus sont souvent confus et maladroits, elle reconnaît cependant que leur rédaction est délicate.

Madame AURIOL souhaite que soit rajouté « Monsieur ou Madame » devant les noms de familles.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité par le conseil municipal.

1°/ Approbation des nouveaux statuts de la communauté de communes Cévennes Garrigue. Définition de l'intérêt communautaire.

Vu les dispositions du CGCT, et notamment l'article 5211-17

Vu les dispositions de la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale

Vu la loi N° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales et les différentes circulaires d'application rappelant aux Communauté de Communes et aux communes la nécessité de redéfinir l'intérêt communautaire avant la date butoir du 18 août 2006.

Considérant la nécessité de redéfinir les compétences actuelles afin d'en préciser le contenu et l'étendue

Sur proposition du bureau et après proposition des commissions,

Vu l'avis des services de l'état sur le projet de statuts

Après la lecture des statuts par Monsieur CREMER,

Après discussion sur la mise en forme et le contenu des articles,

et après en avoir délibéré par : 10 voix contre, 0 abstentions, 0 voix pour

Le conseil municipal

DECIDE : de ne pas approuver les nouveaux statuts de la Communauté de commune Cévennes Garrigue et de transmettre à la Communauté de communes les souhaits du conseil municipal concernant la modification de certains articles et le besoin de clarification.

2°/ Modification horaires d'ouverture secrétariat

La secrétaire ne travaillant plus le mercredi à partir du 4 septembre, le maire propose au conseil municipal de remplacer le jour d'ouverture du mercredi par le lundi de 13h à 16h.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce changement d'horaire.

Les horaires d'ouverture au public seront donc comme suit : lundi de 13h à 16h et jeudi de 14h à 16h.



Conseil Municipal Ordinaire Du 25.08.2006

3°/ Questions diverses

Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion Equilibrée des GARDONS

Vu le dossier d'information présenté,

Monsieur le maire expose brièvement, au conseil municipal que le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion Equilibrée des Gardons dont la commune est membre, a adopté lors du comité syndical du 17 février 2006 le projet de modification des statuts du SMAGE des Gardons.

En vertu de l'article 10 des statuts du syndicat, la procédure de modification est alignée sur la procédure d'adoption et nécessite en conséquence des délibérations concordantes des collectivités.

Monsieur le maire propose donc que la commune approuve la décision du 17 février 2006 du syndicat mixte,

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'approuver la décision du 17 février 2006 du syndicat concernant la modification des statuts du SMAGE des Gardons.

Service de distribution d'eau de la commune :

Facturation :

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le relevé des compteurs d'eau s'effectuera le lundi 4 septembre par Monsieur PUECH Loïc (agent technique, mairie) et Mademoiselle SENE-CAL Magali (secrétaire, mairie).

Branchements sans compteurs :

Monsieur le maire rappelle que les raccordements posés lors de la construction du réseau doivent être obligatoirement pourvu d'un compteur dans un délai de trois ans.

Conformément au règlement du service de distribution de l'eau approuvé par le Conseil Municipal en date du 23 mai 2003,

Constatant l'installation des branchements en janvier 2003,

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, l'application du règlement en septembre 2006.

Pompe doseuse :

Monsieur le maire fait part au conseil municipal de l'intervention de la société EPUR début août concernant la pompe doseuse, celle-ci étant en panne. De ce fait la société EPUR doit intervenir pour effectuer la remise en état et la révision de la pompe.

Ramassage scolaire : Monsieur le maire informe le conseil municipal de la mise en place du ramassage scolaire pour la rentrée scolaire 2006.2007 comme suit :

7 enfants de Ste Croix pour le ramassage vers LASALLE

17 enfants + 1 accompagnatrice pour le ramassage vers ST JEAN DU GARD (dont 4 crucaderliens).

Les deux services sont assurés par la société C.A.R. avec les cars FORT.

Aménagement Chapelle :

Monsieur le maire informe le conseil municipal que Monsieur DREYFUS, suite à la demande de la commune, ne peut se prononcer sur le projet car ce bâtiment non classé n'est plus de la compétence du service architecture. Toutefois, Monsieur DREYFUS a transmis une liste d'architectes compétents.

Le conseil municipal désire savoir si un conseil gracieux peut être demandé à l'un d'eux.

LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE



Récapitulatif succinct des comptes rendus

1. Les conseils Municipaux

Conseil Municipal Ordinaire Du 25.08.2006

Travaux traversée du village :

Monsieur le maire annonce que la prochaine commission travaux, concernant l'aménagement de la traversée du village, se tiendra en présence de Monsieur CABRIT, Monsieur OSWALD et ces riverains. Il confirmera la date par convocation.

Carte communale :

Monsieur le maire rappelle la date de la commission urbanisme : le 08 septembre prochain à 20h00.

Challenge Fernand Volpelière :

Monsieur le maire annonce que le samedi 02 septembre la commune reçoit l'association « La Boule Lasalloise » qui organise un concours de boules « Le Challenge Fernand Volpelière », comme chaque année.

Rallye des Camisard :

Monsieur le maire informe que le prochain Rallye des Camisard aura lieu le samedi 30 septembre et le dimanche 1^{er} octobre 2006.

Citerne DFCI au Mouzignels :

Suite à la dernière séance du Conseil Municipal Monsieur le Maire indique que la demande de mise en place sur le secteur des Mouzignels d'une citerne DFCI a été transmise à différents organismes et qu'une rencontre avec le chef des sapeurs pompiers et la DDA aura lieu début septembre 2006.

Sècheresse :

Monsieur DEJEAN demande si la commune a effectué une demande de classement en zone sinistrée suite à la sécheresse.

Monsieur le maire indique que la demande a été transmise au service concerné début juillet.

Panneau d'affichage des Pins : Monsieur le maire informe le conseil municipal que le panneau d'affichage qui avait subi des dommages a encore été dégradé par un véhicule et n'est plus réparable.

Un devis va être demandé à Monsieur VIALA et Monsieur BONZON pour la réalisation d'un panneau du même type.

Monsieur DEJEAN demande si les panneaux de la communauté de communes sont en place sur la commune.

Monsieur le maire précise qu'il faut les récupérer à LASALLE.



Récapitulatif succinct des comptes rendus

1. Les conseils Municipaux

Conseil Municipal Ordinaire
Du 25.08.2006

Madame AURIOL indique que, si la signalisation indiquant le danger au Pont des Abeillères est en place, l'état des gardes corps nécessite une réfection urgente, et elle demande qu'un courrier de relance soit transmis à la DDE.

Le prochain conseil municipal est prévu le vendredi 06 octobre à 20h30.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 00h45.

Changement ouverture du secrétariat

A partir du 4 septembre

le secrétariat sera ouvert

Lundi de 13h à 16h et Jeudi de 14h à 16h

LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

2006.2007

2.Scolarité

LE TRANSPORT



Géré et pris en charge à 100 %
par le Conseil Général du Gard
Et organisé par la mairie (en qualité de 2nd rang)
le transport de la Rentrée 2006/2007
Compte 25 élèves.

Ramassage Ste Croix—St Jean du Gard (assuré par la société C.A.R):

18 élèves.

14 St Jeannais et 4 crucicaderliens., - Primaire, collège et Lycée.

Ramassage Ste Croix—Lasalle (assuré par la société C.A.R):

7élèves Crucicaderliens.

LA CANTINE



La municipalité finance 2.90 € du prix du
repas de la cantine pour les enfants
de l'école maternelle et du primaire de LASALLE.

Pour la rentrée 2006.2007, la salle de restauration est située dans l'école primaire suite à la rénovation de la totalité de ce bâtiment..

La commune de St Croix va signé une convention avec la commune de LASALLE pour s'engager à participer à hauteur de 2.90 € par repas et par enfant.

2005.2006

LES FRAIS SCOLAIRES

2005/2006



Facturés par la commune de Lasalle à
la commune de Ste Croix les frais scolaires
comprennent les fournitures
scolaires, la redevance photocopieur, l'achat de
matériel, le personnel,
l'électricité, le téléphone, les assurances
et l'entretien.

319 € par élève scolarisés au primaire et à la maternelle.

Pour Ste Croix il y a eu 9 élèves concernés (dont 2 pendant 1 mois) ce qui a fait un total de 2 286.16 €

LES BOURSES

La municipalité a versée une bourse pour des
activités périscolaire aux familles des enfants scolarisés
et domiciliés sur la commune.

Le montant global alloué était de 3 620 €

Programme :
« Aménagement voirie »

3.Travaux

Goudronnage Chemin d'accès Au cœur du village

Goudronnage effectué
par l'entreprise TP GIRAUD
de l'accès à la place le
7 juillet 2006.



FINANCEMENT

Coût pour l'accès de la place : 4 160 € HT

Subvention Conseil Général du Gard : 35 %

soit prise en charge 1 456 € HT

Subvention Préfecture Dotation Globale de l'Équipement : 36 %

soit prise en charge 1 498 € HT

Part communale : 1 206 € HT

Programme :
« Aménagement voirie »

Dallage le long de l'accès à la place

Dans le cadre de la réfection du chemin communal qui accède au cœur du village, il a été décidé en commission des travaux, de se servir de l'ancien dallage de la place pour effectuer une bande « piétonne » le long du petit muret. Les travaux ont été effectués par l'entreprise HEBRARD, fin juillet 2006.



Coût du dallage : 1 623.60 € HT

Subvention Conseil Général du Gard : 35 %

soit prise en charge 568.26 € HT

Subvention Préfecture Dotation Globale de l'Équipement : 36 %

soit prise en charge 584.96 € HT

Part communale : 470.38 € HT

Programme :
« Restauration archives
Deuxième tranche »

Restauration des archives état civil



Avant



Après

Suite au vœux de la municipalité de prendre la décision de restaurer les registres d'état civil et ceci dans un souci de conserver ses archives dans les meilleures conditions possible, la société SEDI vient de restaurer 3 nouveaux registres de Naissances, décès et mariages de 1793 à 1842.

Coût de l'opération : 2 290.34 € HT
Le projet est financé à 100 % par la commune.

Entretien espace communal

Entretien de la ruelle



Entretien boiserie extérieur
Barrière, poubelle, banc, portes...



Entretien place de la mairie



Rénovation du bac à végétaux au cimetière



Création et mise en place d'un présentoir à l'entrée de la chapelle et à la mairie



Ramassage des feuilles :
cour, parking, parking, ruelle...



- Entretien des banquettes de fleurs et des plantations diverses : semer, arroser, nettoyer, tailler...
- Entretien du parking : débroussaillage, désherbage, ramassage des feuilles, lasure tables, bancs, panneau d'information.
- Entretien autour château d'eau, forage et chemins communaux.
- Entretien regards
- Maintien des poubelles propres.
- Préparation abri containers bois,
- Travaux divers : Récupérer expo à Nîmes et la ramener, rangement tables, chaises et tréteaux lors des prêts, achat de petit matériel, distribution du bulletin, entretien sentier autour de Ste Croix, gros encombrants...

« Programmes
En cours »

7. Travaux

Aménagement traversée du village



Le conseil municipal dans sa séance du 20 juillet 2006 a choisi l'entreprise CABRIT pour effectuer les travaux de la traversée du village. Il s'agit de la rénovation de la place du haut et l'aménagement de la route traversante.

Les travaux ont commencé le 12 septembre 2006.

Aménagement de la Chapelle Façades et murs d'enceintes

Le conseil municipal demande beaucoup de conseils auprès de professionnels concernant la rénovation du patrimoine ancien. Car en effet, le conseil souhaite effectuer des travaux de rénovation et d'entretien qui soient le plus respectueux possible du bâtiment.

Carte communale

L'élaboration de ce document est toujours au cœur des priorités de la commune, de nombreuses réunions et discussions ont eu lieu et d'autres le seront prochainement.

Fouilles archéologique

La deuxième tranche des fouilles archéologique de la chapelle devrait avoir lieu fin Mars début Avril, avec l'archéologue Mme ASPORT-MERCIER.

Zonage assainissement

La mise en place d'un zonage assainissement sur la commune s'élabore en même temps que la carte communale.

Adduction d'Eau Potable : 2nde tranche



Les travaux d'adduction d'eau potable se déroulent normalement. Les canalisations secteur Ste Croix sont terminées, même les essais de pression, etc.. Côté vallée de la doucette elles seront terminés d'ici quelques jours. La société EPUR, qui s'occupe des équipements des deux châteaux d'eau Maléargues et pic de Montvaillant a terminé son travail (mise à part les essais).

Concernant le château d'eau du pic de Montvaillant, la société SODEC a terminé sauf tout ce qui concerne les essais ainsi que le remblaiement dans sa totalité.

De ce fait, nous ne manquerons pas de vous tenir informé de la date à laquelle le réseau sera en mis en service.

ETE 2006

Les vendredis de la chapelle

1. Festivités

Bilan de la saison 2006

« Les vendredis de la chapelle »

C'est sous ce vocable que l'Association des « Amis du Temple » a décidé de présenter son programme de concerts durant la saison printemps—été 2006, même si, à l'occasion, un concert se situait un samedi...

C'est le cas d'ailleurs pour la première manifestation de la saison, le samedi 20 mai, où nous avons eu le plaisir de recevoir l'orchestre de chambre des Cévennes avec un programme consacré à Mozart. Ce concert nous était proposé par la Communauté de communes Cévennes Garrigue à qui nous exprimons toute notre reconnaissance d'autant plus que cette manifestation était offerte gratuitement à tous ceux qui sont intéressés par une soirée musicale mais malheureusement, pour diverses circonstances, l'auditoire était peu nombreux et nous le regrettons.

Un mois plus tard, le vendredi 30 juin, sous la direction de Pierre de GOËR, la chorale de MIALET nous a fait découvrir des chants religieux orthodoxes, des airs traditionnels de la renaissance française et ces interprétations ont comblé des auditeurs présents.

Le vendredi 28 juillet nous avons accueilli Séverine PANTEL, flûtiste, et Héloïse BEZAULT, harpiste. Avec talent et souvent beaucoup d'humour, ces deux musiciennes de talent nous ont fait parcourir des œuvres du XIXe et du XXe siècle, de Gluck à Bizet, de Manuel de Falla à Debussy en terminant par quelques tangos endiablés ! Ce fut une très agréable soirée pour un auditoire nombreux et charmé par un programme bien équilibré.

Un mois plus tard, un public tout aussi nombreux a été conquis (pour certains c'était la deuxième rencontre) aussi bien par le programme que par l'interprétation des deux artistes : Marie-Paule NOUNOU, au clavecin et Marie-Pierre DESJOYEUX, soprano. Le thème proposé était celui de « L'amour à la cour du Roi soleil », à travers les œuvres de Charpentier, Couperin, Clérambault et Lully. Marie-Pierre DESJOYEUX avait adopté une magnifique robe du XVIIe siècle et pendant une soirée la chapelle de Ste Croix est devenue celle de Versailles ! Et la soprano nous a dit combien elle avait apprécié l'acoustique exceptionnelle de la chapelle.

Pour certains de ceux qui ont assisté à ces manifestations ce fut la découverte de la chapelle et d'un panorama exceptionnel. Plusieurs avaient déjà participé à des « Vendredis de la chapelle » et nous ont exprimé leur satisfaction ainsi que leurs vœux pour la poursuite de cette activité estivale.

Pierre BOLLE, Président
des « Amis du Temple »

LES EVENEMENTS DE LA COMMUNE

ETE 2006

Exposition

L'inauguration de l'exposition s'est déroulée le 14 juillet sur la place rénovée de la mairie, en présence de M FLAISSIER Christian, Conseiller Général et d'une cinquantaine de personnes que nous remercions.

La saison 2006 aura été très appréciée par les nombreux visiteurs.

Il y a eu du 14 juillet au 18 août 406 visiteurs.

Nous remercions tout particulièrement le Conseil Général du Gard pour le prêt de cette exposition. Egalement M BOLLE Pierre qui se charge de trouver des thèmes chaque année et tous les conseillers municipaux qui ont participé à l'organisation, la diffusion et la tenue de cette exposition.

Ainsi que les personnes qui ont bien voulu, bénévolement, tenir l'exposition, notamment :

Mmes BUFFAZ Magali, CREMER Annie, DEJEAN Corinne, PELADAN Martine et VANDERPOTTE Antoinette, Ms VALETTE Pierre et DEJEAN Clément.

N'oublions pas que les employés communaux ont participé au bon déroulement de cette exposition. L'ouverture aux visiteurs en dehors des horaires affichés a été très appréciée.

De plus cette année Loïc a pu aller chercher (en deux voyages) et ramener l'exposition à Nîmes.

2. Festivités

Bilan de la saison 2006



Inauguration de l'exposition et des travaux de la place - 2006 7 14



« L'eau miroir des Cévennes »

	Expositions	Nb de jours	Nb de visiteurs
1998	4 ^{ème} centenaire Edit de Nantes	17	297
1999	Guerre 14.18	22	96
2000	L'eau	26	280
2001	Serres et Valats	33	652
2002	Ste Croix de Caderle	12	191
2003	L'enfant, la plante et la famille cévenole	30	267
2004	Des outils agricoles	28	368
2005	Centenaire de la loi 1905	22	192
2006	L'Eau miroir des Cévennes	33	406
		223	2 749

ETE 2006

Challenge F.VOLPELIERE

3. Festivités

Bilan de la saison 2006

Samedi 2 septembre, l'association « La Boule Laçalloise » a organisé sur la commune, comme chaque année, le concours de boules du « Challenge F.VOLPELIERE »

Plusieurs passionnés de la pétanque étaient au rendez-vous et nous espérons que leur journée était agréable.

La mairie a offert un trophée et une coupe pour les gagnants.

de plus l'après-midi s'est terminée autour d'un petit repas dans la salle communale F.Volpelière.

Nous leur donnons rendez-vous pour l'année prochaine, avis aux amateurs !



LES EVENEMENTS DE LA COMMUNE

ETE 2006

Musée

4. Festivités

Bilan de la saison 2006



Cet été le musée a reçu beaucoup de visiteurs ravis, qui ont laissés leurs impressions sur le cahier mis à leur disposition comme vous pouvez le voir ci-dessous.

Cette année des prospectus mis à jour ont été mis en place dans le musée, et à l'entrée de la chapelle : l'histoire de la chapelle, les fouilles archéologique, les programmes des festivités et autre s informations sur la commune et les alentours.

Des traductions des textes affichés dans la chapelle ont été faites :

en Anglais par Madame AURIOL et en Allemand par le biais de Monsieur BOLLE.

Nous les remercions vivement d'avoir ainsi pu contribuer à la diffusion d'informations sur notre commune aux nombreux touristes étranger.

6. Août 2006. On y revient toujours avec le même plaisir
 merci Et Blancher


 Ce village au bout des Cévennes fait rêver.
 On y revient avec plaisir passer quelques heures. On se souvient avec émotion du concert écouté en 2005 : chansons française et accordéon. Nous regrettons que cette année nous n'aurons pas ce plaisir, le concert de flûte et harpe est une excellente idée, malheureusement nous ne serons plus dans votre belle région.


 merci

14 Août 2006 Top! Beau village. Nous y venons régulièrement, merci pour l'expo.
 A. Rostel
 9 Août 2006 Entrée libre et gratuite, merci de nous montrer que cela existe encore.
 Bruno et merci Thierry FRANCOIS
 11 Août 2006 Petit village, belle vue, cimetière qui y laisse des traces pour un petit pensasse dicaté, on a envie de tout visiter.
 Isaline



Madame Gibelin, (avec sa nièce Géraldine).

25-07-06. Ce n'est pas un pèlerinage mais presque!
40 ans après je suis revenue sur les lieux
de ma 1^{ère} affectation en qualité d'institutrice.
Le village a changé mais il est toujours aussi
charmant. n.th. gibelin

*Elle garde un souvenir agréable des élèves, quelques noms lui
reviennent : Lafont, Julien ...*

*Sa famille qui l'accompagne pour cette occasion profite des
explications de l'institutrice sur la classe « ... le poêle était au
milieu de la salle du conseil municipal ».*

Zue de souvenirs !



Ministère de la Santé
et des Solidarités

DDASS du Gard - Santé-Environnement

6, rue du Mall - CS 21001 - 30906 NÎMES CEDEX 2 - Tél. : 04.66.76.80.64

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

L'eau que vous consommez provient d'un réseau de distribution dénommé : **SAINTE CROIX DE CADERLE**

Ce réseau est la propriété de : **MAIRIE DE SAINTE CROIX DE CADERLE**

Il est exploité par : **MAIRIE DE SAINTE CROIX DE CADERLE**

Captage **FORAGE DES MOUZIGNELS**
Station de traitement **STATION DE SAINTE CROIX**

Escherichia coli (n/100 ml) et Entérocoques (n/100 ml)

Nombre de mesures :	12
Nombre de Prélèvements non conformes :	3
Valeur maximale atteinte :	90

Turbidité (NFU)

Nombre de mesures :	12
Nombre de non conformes :	0
Valeur maximale atteinte :	0,24
Valeur minimale atteinte :	0,00

Nitrates (mg/l)

Nombre de mesures :	5
Nombre de non conformes :	0
Valeur maximale atteinte :	0,00
Valeur minimale atteinte :	0,00

Titre hydrotimétrique (°F)

Nombre de mesures :	5
Valeur maximale atteinte :	20,7
Valeur minimale atteinte :	17,4

pH (unité pH)

Nombre de mesures :	11
Valeur maximale atteinte :	8,02
Valeur minimale atteinte :	7,50

Pesticides (µg/l)

Nombre de prélèvements :	1
Nombre de mesures :	58
Nombre de non conformes :	0
Valeur maximale atteinte :	0,00
Valeur minimale atteinte :	0,00

Eau de BONNE QUALITE pour les paramètres recherchés en 2005

Pour lutter contre les caries dentaires, un apport complémentaire de fluor sous forme de sels ou de comprimés est conseillé sauf avis médical contraire.

La Directrice-adjointe

Jeanine RIOU

*Le Maire
et le Conseil Municipal
souhaitent à toutes et à tous
Une belle saison automnale.*



Mairie

Tel : 04.66.85.22.63 Fax : 04.66.85.33.73

Email : mairie-ste-croix30@wanadoo.fr

Ouverture secrétariat

Le lundi de 13h00 à 16h00 et Le Jeudi de 14h à 16h

Permanence du maire Le jeudi de 14h à 16h

En cas d'urgence : Maire : 04.66.85.43.77

1ère adjointe : 04.66.85.29.77

2ème adjointe : 04.66.85.41.10

Bulletin réalisé et édité par la mairie de Ste Croix de Caderle,
avec l'aide de Monsieur le Maire
et Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux.

Photos Mairie.

Président de la commission : Pascal CREMER.